



N° 2024_081
FINANCES – Décision modificative n°3 – Budget eau potable

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 8 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 18 novembre 2024 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Dominique RENAULT, Marie-Françoise QUERE, Raymond DOUARE, Bruno GUITTARD, Jean-Marc MASSE.

En exercice : 21
Quorum : 11
Présents : 18
Votants : 19

Excusé :

Sébastien GALERON

Absents :

Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU

Pouvoir :

Sébastien GALERON Dominique RENAULT

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-11 ;
- Vu** l'instruction budgétaire et comptable M49 ;
- Vu** la délibération n°2024-019 du 8 avril 2024 adoptant le budget primitif du budget eau potable pour l'exercice 2024 ;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le projet de décision modificative s'équilibre comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-805 : Achats d'eau	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61523 : Entretien et réparations réseaux	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	22 000.00 €	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Les montants sont exprimés en € TTC